



Sondage insertion professionnelle

Par Chips

Bonjour,

Voici la situation :

Ma cérémonie de remise des diplômes a lieu prochainement. Cette cérémonie a lieu tous les ans pour les nouveaux diplômés. Mon école nous a envoyé un e-mail en vue de la préparation de cet évènement. Dans cet e-mail il est indiqué que notre droit d'accès à cette cérémonie est conditionné à la réponse à un questionnaire d'insertion professionnelle. Ce questionnaire nous demande d'indiquer des informations comme le lieu et le nom de notre employeur, notre salaire, le montant annuel de nos primes, notre date d'embauche, notre e-mail professionnel. C'est la première année qu'une telle condition est mise en place. Je me pose des questions qu'en à la légalité de cette exigence de la part de l'école puisqu'il s'agit là d'une forme de pression, la remise des diplôme étant un évènement important pour nous.

Qu'en pensez vous ?

Merci par avance pour vos réponses

Par Henriri

Hello !

J'imagine d'une part que votre présence à cette cérémonie n'est pas obligatoire (vous obtiendrez quand même votre diplôme) et d'autre part que le questionnaire d'insertion professionnelle en question ne vous oblige pas plus d'avoir forcément déjà trouvé un emploi...

A+